



La Boissière Ecole, le 20 janvier 2022

Madame la Directrice de l'école primaire publique Les Chanterelles
de LA BOISSIERE ECOLE

à

Mesdames et Messieurs les parents des nouveaux élèves



éducation
nationale
enseignement
supérieur

Madame, Monsieur,

Les inscriptions des nouveaux élèves pour l'année scolaire 2022/2023 vont prochainement débuter.

Afin de vous permettre de réaliser cette procédure dans les meilleures conditions, veuillez trouver ci-après les différentes démarches à accomplir :

- 1- Inscription de votre enfant dans la mairie de votre commune de résidence (dès à présent).
- 2- Entretien auprès de la directrice de l'école, sur rendez vous, afin de procéder à l'admission de votre enfant. Cet entretien aura pour but d'établir un premier contact avec l'enfant et sa famille, et de recueillir quelques renseignements administratifs.

Remarque : cet entretien n'a aucun caractère obligatoire : il est essentiellement **destiné aux familles qui ne pourront pas être présentes lors de la matinée « portes ouvertes » à l'école.**

Les admissions commenceront en mai.

Pièces à fournir :

- Livret de famille
- Carnet de santé de l'enfant
- Justificatif de domicile
- Certificat de radiation si l'enfant était scolarisé dans une autre commune auparavant (certificat à fournir au plus tard en début d'année scolaire 2022/2023).

Une visite collective de l'école (matinée « portes ouvertes ») pour tous les nouveaux inscrits aura lieu le samedi 11 juin 2022 entre 9h00 et 12h00.

Remarque : En fonction de l'évolution du protocole sanitaire, des groupes seront prédéfinis avec des horaires de passage et vous seront communiqués ultérieurement par mail.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments respectueux.

Julie BOULAY

Directrice de l'école

Ecole Les Chanterelles

Julie BOULAY
Directrice de l'Ecole

Téléphone
01 34 85 02 93

Mail
0780361u@ac-versailles.fr

21 rue des Ecoles
78125 LA BOISSIERE ECOLE